

## (2) missions de l'étude II

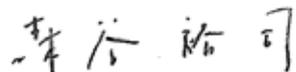
**PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS  
SUR  
L'ETUDE PREPARATOIRE DE LA COOPERATION  
POUR  
LE 4<sup>EME</sup> PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES PRIMAIRES  
AU BURKINA FASO**

D'août à septembre 2008, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après « la JICA ») a envoyé au Burkina Faso une mission d'étude pour le 4<sup>eme</sup> projet de construction d'écoles primaires (désigné ci-après « le Projet »). Suite à une série de discussions avec les autorités burkinabé, à l'étude sur le terrain, ainsi qu'à l'analyse technique au Japon, la mission d'étude a établi le rapport abrégé du concept sommaire de ce Projet.

En vue d'expliquer le contenu du rapport et de discuter avec les autorités burkinabé, la JICA a envoyé au Burkina Faso du 5 au 9 janvier 2009 une mission d'étude préparatoire de la coopération conduite par Monsieur Yuji MORIYA, Représentant Résident du Bureau de la JICA au Burkina Faso (désignée ci-après « la Mission »).

A l'issue des discussions, les deux parties se sont mises d'accord sur les principaux points mentionnés dans l'Appendice.

Fait à Ouagadougou, le 9 janvier 2009



M. Yuji MORIYA  
Chef de Mission  
Mission d'Etude préparatoire de la  
coopération  
Agence Japonaise de Coopération  
Internationale (JICA)



M. Seydou KONATE  
Directeur des Etudes et de la Planification  
Ministère de l'Enseignement de Base et de  
l'Alphabétisation  
Burkina Faso



M. Léné SEBGO  
Directeur Général de la Coopération  
Ministère de l'Economie et des Finances  
Burkina Faso

## APPENDICE

### 1. Contenu du Rapport Abrégé du Concept Sommaire

La partie burkinabé a consenti et approuvé le contenu du rapport abrégé, expliqué par la Mission.

### 2. Système de l'aide financière non remboursable du Japon

La Mission a confirmé de nouveau le système de l'aide financière non remboursable du Japon et les mesures à prendre par la partie burkinabé figurant à l'Annexe-5 et l'Annexe-6 du Procès-verbal des discussions signé le 26 août 2008, et la partie burkinabé en a pris bonne note.

### 3. Organisme responsable et organisme d'exécution du Projet

- 1) L'organisation responsable du Projet est le Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (MEBA).
- 2) La structure d'exécution du Projet est la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du MEBA.

### 4. Calendrier de l'étude

La JICA, se référant aux résultats des discussions, rédigera le rapport final et le soumettra à la partie burkinabé avant la fin mars 2009.

### 5. Confidentialité

Les deux parties ont confirmé que tous les documents techniques concernés par le présent Projet, tels que les plans, les spécifications techniques, etc., ne doivent jamais être ouverts aux autres sauf les personnes concernées avant la fin de la soumission. En plus, les deux parties ont convenu que le coût approximatif du Projet (**Annexe-2**) doit être confidentiel à la partie tierce avant toute conclusion de tout contrat.

### 6. Autres points discutés

#### 6-1. Installations et composantes faisant l'objet du présent Projet

La Mission a donné des explications sur le contenu des installations et composantes faisant l'objet du Projet (**Annexe-1**) et la partie burkinabé l'a accepté.

#### 6-2. Procédures d'exonération des droits de douane et des taxes

La partie burkinabé s'est engagée à prendre des mesures nécessaires pour exonérer les droits de douane, les taxes à la valeur ajoutée et toutes autres levées fiscales relatif à tous les services concernant l'exécution du Projet.

#### 6-3. Coût approximatif du Projet

Le coût approximatif du Projet (**Annexe-2**) a été expliqué par la Mission. La Mission a également expliqué que ce coût est provisoire et qu'il sera révisé à travers l'examen au sein du gouvernement du Japon pour approbation. La partie burkinabé a pris note de cette explication.

#### 6-4 Nombre d'écoles faisant l'objet de la coopération

La Mission a expliqué que le nombre d'écoles faisant l'objet de la coopération (67 établissements) pourrait être modifié selon le taux de change, la fluctuation des prix et le résultat de l'appel d'offres, et la partie burkinabé l'a compris.







Annexe 1 : Liste des installations et composants faisant l'objet du Projet

Parti	Province	Centre	Numéro	Ecole	Nombre d'élèves de base		Bâtiment scolaire						Logement de maître		Lettre	Forge	
					Nombre d'élèves actuel	Nombre d'élèves prévus à (2011-2012)	① Nombre de salles existantes (Nbre #Elèves/100)	② Nombre de salles à bâtir conformément	③ Nombre de salles manquantes (①-②)	Nombre de salles à construire	Type de bâtiment	Type de Matériau scolaire	④ Nombre de logements existants	Nombre de logements à construire			
Kouroungou			1	KT-13	Bafikou B	243	475	9,5	1	8,5	3	A	a	0	0	1	1
			2	KT-02	Basséréni	42	203	4,1	0	4,1	3	A	a	0	0	1	1
			3	KT-08	Silenga	88	177	3,5	0	3,5	3	A	a	0	0	1	
			4	KT-04	Kachouka	81	163	3,3	0	3,3	3	A	a	0	1	1	
			5	KT-10	Tompéla	75	142	2,8	0	2,8	3	A	a	0	1	1	1
			6	KT-14	Yargo C	71	142	2,8	0	2,8	3	A	a	0	0	1	
			7	KT-12	Zinkoom	67	138	2,8	0	2,8	3	A	a	0	1	1	1
			8	KT-05	Kouandé	60	124	2,5	0	2,5	3	A	a	0	1	1	1
			9	KT-07	Rakaw	61	122	2,4	0	2,4	3	A	a	0	0	1	
			10	KT-01	Banghin	40	118	2,4	0	2,4	3	A	a	0	1	1	
			11	KT-06	Lelkom	60	118	2,4	0	2,4	3	A	a	0	1	1	
			12	KT-03	Bicko	46	116	2,3	0	2,3	3	A	a	0	1	1	
			13	KT-11	Védega	49	116	2,3	0	2,3	3	A	a	0	1	1	
			14	KT-09	Somdabeuma	63	114	2,3	0	2,3	3	A	a	0	1	1	1
Bougou			1	BG-04	Cassougou	656	1426	28,5	4	24,5	3	A	a	2	0	1	
			2	BG-06	Soutoula	594	857	17,1	3	14,1	3	A	a	0	0	1	1
			3	BG-03	Wangala	679	735	14,7	6	8,7	3	A	a	3	0	1	
			4	BG-07	Zabé A	589	627	12,5	6	6,5	3	A	a	4	0	1	
			5	BG-01	Dango	310	469	9,4	3	6,4	3	A	a	2	1	1	
			6	BG-05	Sougou	282	411	8,2	3	5,2	3	A	a	0	0	1	
			7	BG-08	Kipoura	175	341	6,8	3	3,8	3	A	a	2	0	1	1
			8	BG-02	Sago	143	283	5,7	3	2,7	3	A	a	0	1	1	
Boudi/Inadi			1	BL-26	Ipemdo	418	691	13,8	3	10,8	3	A	a	2	1	1	
			2	BL-16	Koanga	264	675	13,4	3	10,4	3	A	a	2	1	1	
			3	BL-11	Nandoula B	138	548	11,0	1	10,0	3	A	a	0	1	1	1
			4	BL-20	Ouirgo	301	640	12,8	3	9,8	3	B	b	2	1	1	1
			5	BL-13	Yagha	300	585,6	11,7	3	8,7	3	B	b	3	1	1	1
			6	BL-14	Balo	309	536	10,7	3	7,7	3	A	a	3	1	1	1
			7	BL-17	Villa	212	497	9,9	3	6,9	3	B	b	2	1	1	1
			8	BL-25	Gode B	100	242	6,9	0	6,9	3	A	a	0	1	1	1
			9	BL-08	Saibogo mixte	298	381	7,6	1	6,6	3	B	b	0	0	1	1
			10	BL-10	Bauko	99	276	5,5	0	5,5	3	A	a	0	1	1	1
			11	BL-12	Tampouy	231	219	4,4	0	4,4	3	A	a	2	1	1	
			12	BL-21	Rogho	239	353	7,1	3	4,1	3	B	b	2	1	1	
			13	BL-02	Nazounga C	46	185	3,7	0	3,7	3	A	a	1	1	1	1
			14	BL-15	Kaligi	188	321	6,4	3	3,4	3	A	a	1	1	1	1
			15	BL-07	Wend-jam	77	167	3,3	0	3,3	3	A	a	0	0	1	
			16	BL-18	Gogin	79	159	3,2	0	3,2	3	A	a	2	0	1	1
			17	BL-09	Vily Rana	71	142	2,8	0	2,8	3	A	a	1	0	1	
			18	BL-06	Yikondia	55	102,4	2,0	0	2,1	3	A	a	1	1	1	1
			19	BL-03	Nazounga D	87	92	1,8	0	1,8	3	A	a	1	1	1	1
20	BL-04	Koumkom	80	137	2,7	1	1,7	3	A	a	1	1	1	1			
21	BL-01	Goussoubala	46	78	1,6	0	1,6	3	A	a	0	1	1	1			
22	BL-05	Yargo	32	64	1,3	0	1,3	3	A	a	0	1	1	1			
23	BL-10	Kado	158	243	4,0	4	0,0	3	A	a	2	1	1	1			

5

F

3

Pays	Province	Cobes	Numéro	Ecole	Nombre d'élèves de base		Niveau scolaire					Logement de maître		Latière	Forage		
					Nombre d'élèves actuels	Nombre d'élèves présumés (2010-2011)	① Nombre de salles d'enseignants (Nbre d'élèves/20)	② Nombre de salles à utiliser conformément	③ Nombre de salles manquant (①-②)	Nombre de salles à construire	Type de bâtiment	Type de Matériel scolaire	④ Nombre de logements existants			Nombre de logements à construire	Nombre de lits existants
Dessaline Part	Yaloaga	1	YT-20	Sodin	472	1473	29.5	3	26.5	3	A	a	3	1	1		
		2	YT-09	Thiou B	140	556	11.1	0	11.1	3	A+B	a+b	0	1	1		
		3	YT-05	Kabo	96	552	11.0	0	11.0	3	A	a	2	1	1		
		4	YT-01	Berga Bilingae	143	517	10.3	0	10.3	3	A	a	0	1	1		
		5	YT-14	Kao	301	662	13.2	3	10.2	3	B	b	3	1	1		
		6	YT-24	Biridim D	220	633	12.7	3	9.7	3	B	b	0	1	1		
		7	YT-30	Kouma-Yargo	307	626	12.5	3	9.5	3	A	a	4	1	1		
		8	YT-03	Ningui	448	608	12.2	3	9.2	3	A	a	2	1	1		
		9	YT-23	Yeuba C	150	366	7.3	0	7.3	3	A	a	0	1	1		
		10	YT-13	Longouri	327	513	10.3	3	7.3	3	B	b	3	0	1		
		11	YT-22	Seubo	170	293	5.9	0	5.9	3	A	a	0	1	1		
		12	YT-29	Wembatonga	249	273	5.5	0	5.5	3	A	a	2	1	1		
		13	YT-12	Gouga	309	414	8.3	3	5.3	3	A	a	1	0	0		
		14	YT-25	Nanzisigana B	191	229	4.6	0	4.6	3	A	a	0	1	1		
		15	YT-19	Sistanb-Koungo	130	225	4.5	0	4.5	3	A	a	0	0	1		
		16	YT-21	Soniaga B	87	225	4.5	0	4.5	3	A	a	0	1	1		
		17	YT-08	Talle B	130	205	4.1	0	4.1	3	A	a	3	1	1		
		18	YT-26	Togou C	175	23	0	0	2.5	3	A	a	1	1	1		
		19	YT-07	Samu	110	163	3.3	0	3.3	3	A	a	1	1	1		
		20	YT-15	Nango-Folée A	298	303	6.1	3	3.1	3	B	b	5	1	1		
		21	YT-02	Boulzoma	237	337	6.7	4	2.7	3	B	b	1	1	1		
		22	YT-06	Nadin B	73	136	2.7	0	2.7	3	A	a	1	1	1		
		23	YT-18	Saye	250	282	5.6	3	2.6	3	B	b	3	0	1		
		24	YT-10	Yana	159	125	2.5	0	2.5	3	A	a	0	1	1		
		25	YT-28	Toumri	63	124	2.5	0	2.5	3	A	a	1	1	1		
		26	YT-04	Gona	73	116	2.3	0	2.3	3	A	a	0	1	1		
		27	YT-17	Pédogo	45	104	2.1	0	2.1	3	A	a	0	1	1		
		28	YT-27	Koussaka C	245	242	4.8	3	1.8	3	B	b	2	1	1		
		29	YT-16	Toumogo	222	241	4.8	3	1.8	3	B	b	5	1	1		
		30	YT-11	Loube	170	167	3.5	3	0.5	3	B	b	3	1	1		
		31	YT-31	Kouptougou													
		32	YT-32	Boungui													
		33	YT-33	Koua Bagré													
Nombre de sites retenus				67					201	87	49	66	17				

5

4

3

## Annexe 2 : Coût approximatif du Projet

Unité : Million de yen

Description		Coût approximatif estimé
Frais d'aménagement des installations	Coût de construction	645,2
	Mobilier scolaire	69,2
Frais de l'Agent d'approvisionnement		111,8
Frais de conception et de supervision	Assistance à l'appel d'offres	34,3
	Supervision des travaux	129,2
Frais des composantes soft		3,1
Rémunération des conseillers d'approvisionnement		1,4
Rémunération des avocats		3,5
TOTAL		997,7

6

cf

5



#### **Annexe 4 : Mesures à prendre par la partie burkinabé**

Pour ce qui concerne les mesures à prendre par la partie burkinabé confirmées et consignées dans le procès-verbal des discussions lors de l'étude du concept sommaire, on compte 12 points comme indiqués ci-dessous.

- ① Obtenir une superficie de terrain suffisante.
- ② Défrichage et mise à niveau du terrain si nécessaire.
- ③ Construction de clôtures et portails dans et autour du terrain.
- ④ Construction de la route (à l'intérieur et à l'extérieur du site).
- ⑤ Mobilier et équipement pour le logement de maîtres (mobilier et équipement du Projet)
- ⑥ Prise en charge des commissions de la banque de change japonais pour les services bancaires basés sur les arrangements bancaires relatifs au transfert de fonds du compte du Gouvernement burkinabé au compte d'approvisionnement géré par JICS.
- ⑦ Exonération des taxes et des droits de douane.
- ⑧ Accorder aux entrepreneurs dont les services pourraient être requis dans le cadre de la fourniture des produits ou dans le cadre du contrat toute l'aide nécessaire pour assurer leur arrivée dans les pays bénéficiaires et y permettre leur séjour afin qu'ils puissent exécuter lesdites services.
- ⑨ Exonérer les ressortissants japonais, parties prenantes du Projet, des frais de dédouanement, taxes intérieures et/ou autres levées fiscales imposées dans les pays bénéficiaires sur les produits et services entrant dans le cadre de l'exécution du Projet.
- ⑩ Perte et dommage dus à la non exécution de la contrepartie du pays bénéficiaires.
- ⑪ Exploitation et maintenance correcte et efficace des installations construites et des équipements fournis dans le cadre de la coopération financière non-remboursable.
- ⑫ Prise en charge de toutes dépenses autres que celles couvertes par la coopération financière non remboursable, nécessaire à la construction des installations et au transport et montage des équipements.

6

4

5

### (3) missions de l'étude III

**NOTES TECHNIQUES RELATIVES A  
L'ETUDE DU CONCEPT SOMMAIRE (3<sup>ème</sup> étude)  
POUR LE 4<sup>ème</sup> PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES PRIMAIRES  
AU BURKINA FASO**

La Mission d'étude du concept sommaire pour le 4<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires au Burkina Faso (ci-après désignée « la Mission ») et la Direction des études et de la Planification du Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (ci-après désignée « la DEP/MEBA ») du Burkina Faso ont confirmé les points mentionnés ci-dessous, à l'issue de la troisième étude sur le terrain.

#### **1. DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DOCUMENTS TECHNIQUES)**

- 1.1. Les deux parties ont confirmé que pour ce qui est de la construction des complexes scolaires (salles de classe, latrines, logements de maîtres et forages) dans les sites cibles, l'étendue des travaux ainsi que l'ordre de priorité demeurent inchangés par rapport aux ceux qui ont été vérifiés lors de la mission d'explication du rapport abrégé.
- 1.2. Les deux parties ont confirmé que les plans des salles de classe, des latrines et des logements de maîtres sont dessinés en conformité avec le plan standard du PDDEB II, sauf certaines modifications apportées au niveau de la forme de la fondation.
- 1.3. Les deux parties ont confirmé que la surface sol des latrines est rehaussée par rapport au plan standard, en vue de faciliter la fouille de la fondation.
- 1.4. Les deux parties ont confirmé que la clôture des logements de maîtres et la clôture de protection du forage feront l'objet du Projet.
- 1.5. La Mission a présenté à la DEP/MEBA le document de référence technique du dossier d'appel d'offres (pièces n° 3, 6, 16 et 17), et la DEP/MEBA l'a approuvé.

#### **2. TRAVAUX DE PREPARATION DE L'APPEL D'OFFRES**

- 2.1. Les deux parties ont confirmé que l'appel d'offres sera organisé pour les travaux de construction des installations et des forages ainsi que la fourniture du mobilier scolaire, mais la sélection de bureaux d'études locaux n'en fera pas l'objet.

2.2. Les deux parties ont confirmé que pour ce qui est de la fourniture du mobilier scolaire, le dossier d'appel d'offres sera établi sur la base du « dossier-type d'appel d'offres pour l'acquisition des fournitures et/ou des services courants », et non pas celui destiné aux marchés de travaux.

2.3. La partie burkinabé s'est engagée à s'associer aux travaux de préparation de l'appel d'offres. Par suite, celle-ci a demandé à la partie japonaise de lui fournir dans les meilleurs délais le chronogramme et le contenu de ces travaux.

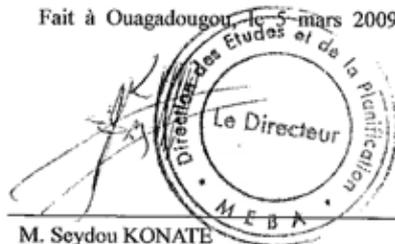
### 3. FORAGE

En ce qui concerne le dossier technique relatif à la construction des forages, la DEP/MEBA a suggéré à la Mission de consulter l'avis de la Direction générale des ressources en eau du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (DGRE/MAHRH). La Mission a ainsi présenté le dossier technique à la DGRE/MAHRS et a eu leurs conseils en la matière.

Fait à Ouagadougou, le 5 mars 2009



M. Ichiro NOMURA  
Chef du Projet  
Mission du concept sommaire



M. Seydou KONATE  
Directeur des Etudes et de la  
Planification  
Ministère de l'Enseignement de Base et  
de l'Alphabétisation  
Burkina Faso



5. **Plan des composantes soft**

**ETUDE DU CONCEPT SOMMAIRE  
POUR  
LE 4<sup>EME</sup> PROJET DE CONSTRUCTION  
D'ECOLES PRIMAIRES  
AU  
BURKINA FASO**

**Plan des composantes soft relatif à la gestion et à  
la maintenance des forages scolaires**

**Novembre 2008**

**Plan des composantes soft**

Table des matières

1.	Contexte dans lequel les composantes soft sont planifiées . . . . .	1
2.	Objectifs des composantes soft . . . . .	3
3.	Résultats attendus des composantes soft . . . . .	3
4.	Méthodes de vérification de degré d'accomplissement des résultats . . . . .	4
5.	Activités des composantes soft (plan d'introduction) . . . . .	4
6.	Mode d'approvisionnement des ressources humaines pour la mise en œuvre de la composante soft . . . . .	10
7.	Calendrier d'exécution de la composante soft . . . . .	12
8.	Résultats de la composante soft . . . . .	14
9.	Mesures en charge de la partie burkinabaise . . . . .	15

## **1. Contexte dans lequel les composantes soft sont planifiées**

L'aménagement nouveau en forage (installations d'alimentation en eau scolaire) est prévu pour les 17 écoles parmi 67 du présent Projet de coopération financière non-remboursable. Or, les problèmes suivants ont été observés au niveau des écoles dont les forages scolaires ont été déjà aménagés.

- (1) N'étant pas bien reconnu en tant que forage scolaire, les forages sont utilisés pour les usages quotidiens des habitants de proximité. Ainsi, leur fonctionnement en tant qu'installation scolaire d'alimentation en eau est compromis en empêchant parfois l'utilisation par les enfants d'école en cas de nécessité.
- (2) La perception des frais d'utilisation de forage (frais d'eau) n'étant pas systématique et la réparation nécessaire n'étant pas effectuée en conséquence, la gestion et l'entretien appropriés ne sont pas assurés.

Dans de telle situation, il est à la fois nécessaire de développer les activités de sensibilisation pour améliorer la prise de conscience chez les habitants de proximité sur l'importance et la nécessité de « forage scolaire » et de créer les « comités de gestion du forage scolaire » capables de gérer et entretenir les forages scolaires d'une manière durable, afin d'assurer un déroulement sans heurt du Projet et de pérenniser l'utilisation de ces forages.

Les activités de sensibilisation des habitants et celles d'appui à la création de « comités de gestion du forage scolaire » devront être mises en œuvre en principe sous l'initiative des Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) qui gèrent les établissements scolaires bénéficiaires. Le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) dont les DPEBA sont placées sous son autorité, et d'ailleurs qui a présenté la requête relative au présent Projet de coopération financière non remboursable reconnaît ce fait.

Or, les DPEBA de chaque province n'ayant pas d'expérience des activités de sensibilisation sur la gestion et la maintenance des forages scolaires malgré leurs expériences abondantes en matière de la sensibilisation pour l'amélioration du taux de scolarisation dans l'enseignement de base, ils auront besoin d'assistance technique en matière du contenu concret ou de la méthode de mise en œuvre des activités de sensibilisation.

Par ailleurs, le volume de pompage de base fixé du forage positif pour le présent Projet étant inférieur à celui d'une pompe manuelle, une assistance technique spécifique est nécessaire afin d'établir un système de gestion et d'exploitation (tel que la limitation d'utilisation en temps) correspondant au potentiel volume de chaque forage.

Dans ce contexte, le gouvernement burkinabais a demandé la mise en œuvre de « l'assistance technique relative à la gestion et à la maintenance » en tant que composante soft dans le cadre du présent Projet.

Une demande similaire étant exprimée lors de la mise en œuvre du « 3<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires », le consultant japonais avait élaboré un « guide de gestion et de maintenance de forages scolaires » et les activités de sensibilisation avec ce guide ont été menées sous l'initiative des DPEBA des

provinces concernées. Ces activités ont ainsi permis la création des « comités de gestion du forage scolaire » au niveau de tous les sites concernés. Rédigé en langue locale mossi, ce guide a permis par ailleurs l'approfondissement de la compréhension chez les habitants sur l'importance et la nécessité des forages scolaires.

En tenant compte de ces résultats positifs, la mise en œuvre des activités de sensibilisation avec le guide élaboré dans le cadre du « 3<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires » sous l'initiative des DPEBA des provinces concernées avec l'assistance technique de la partie japonaise sont jugée efficace et pertinente, la mise en œuvre de la composante soft de cette assistance technique est donc justifiée.

## **2. Objectifs des composantes soft**

Les composantes soft seront introduites dans le cadre du « 4<sup>ème</sup> Projet de Construction d'Ecoles Primaires » afin d'établir le système de gestion et de maintenance des forages scolaires. Les objectifs sont les suivants :

- (1) Gérer et maintenir les forages construits dans le cadre du présent Projet de façon à faire fonction comme « installation d'alimentation en eau scolaire ».
- (2) Utiliser durablement les forages construits conformément aux caractéristiques (le débit possible etc.) de chacun.
- (3) Créer les organisations autonomes de gestion et de maintenance durable des forages scolaires et établir un système financier pour la gestion et la maintenance.
- (4) Etablir le système de base de suivi administratif et de soutien pour que les organismes d'administration en charge de l'éducation, surtout les DPEBA, puissent suivre la gestion et la maintenance des installations d'alimentation en eau scolaires et apporter leurs soutiens.

## **3. Résultats attendus des composantes soft**

Les composantes soft devront être planifiées afin d'apporter les résultats suivants lors de leurs achèvements.

- (1) Faire comprendre les habitants que les forages construits par le présent Projet sont ceux destinés à l'usage scolaire dont l'école concernée a la priorité d'utilisation.
- (2) Organiser le comité de gestion du forage scolaire à toutes les écoles bénéficiaires du projet et mettre au moins 100.000 FCFA en réserve pour la réparation et la maintenance du forage avant la construction du forage.
- (3) Les écoles concernées devront établir les « Règles d'utilisation du forage scolaire » qui tiennent compte des recommandations exprimées par le Projet sur l'utilisation des forages en fonction de leurs caractéristiques telles que le volume de pompage fixé etc.
- (4) Désigner une personne en charge de « gestion des forages scolaires » au sein de chaque DPEBA

de toutes les provinces faisant l'objet du Projet avant la construction des forages. Elaborer le « Guide de gestion du forage scolaire » reflétant des caractéristiques de chaque forage et le distribuer aux personnes en charge de gestion des forages. Ces personnes devront bien comprendre ce guide et le respecter.

#### 4. Méthodes de vérification de degré d'accomplissement des résultats

Le degré d'accomplissement des résultats ci-avant (du point 3) devra être vérifié et confirmé par les méthodes indiquées dans le tableau suivant.

Tableau 1 Méthodes de vérification de degré d'accomplissement des résultats

Résultats attendus	Points à vérifier et méthodes de vérification	Exécuté par
① Consolidation de la conscience de « forage scolaire »	· Enquête sur la conscience et le degré de compréhension des habitants sur le fait que le forage est « le forage scolaire ».	Chaque DPEBA
② Etablissement du système de gestion et de maintenance	· Reconnaissance de la situation réelle de l'existence ou de la composition du « comité de gestion du forage scolaire ».	Chaque DPEBA
	· Etude sur l'existence de fonds cotisés et leurs montants (vérification du livret de compte)	Chaque DPEBA + partie japonaise
③ Application scrupuleuse de mode d'utilisation des forages en fonction de caractéristiques de chaque forage	· Existence de «règlements d'utilisation du forage » et vérification du contenu de ce règlement. · Visite pour la vérification de la situation d'utilisation des forages en fonction de caractéristiques de chaque forage. · Enquête auprès les habitants de proximité.	Chaque DPEBA
④ Système de gestion et de maintenance au niveau des DPEBA	· Résultat de sélection de la « personne en charge de gestion des forages scolaires ». · Finalisation et distribution du « Guide de gestion du forage scolaire destiné au gestionnaire » aux DPABA et son exploitation par ces derniers. Vérifier et confirmer les points ci-dessus par une interview auprès des responsables (Directeur et la personne en charge de gestion des forages).	Partie japonaise

#### 5. Activités des composantes soft (plan d'introduction)

Afin d'atteindre les objectifs de la prise de conscience totale sur l'usage des forages scolaires, de l'établissement du système et du règlement d'utilisation et de l'établissement du système de perception des frais, les activités d'encadrement par des experts (sous l'initiative d'un expert japonais en principe) des DPEBA concernées qui devront jouer le rôle moteur des activités de sensibilisation des écoles bénéficiaires.

Dans le cadre du présent Projet, les composantes soft devront être mises en œuvre en trois phases ci-dessous :

##### (1) Préparation d'activités de sensibilisation;

Mettre en œuvre plus d'un mois avant la construction du forage. Ces activités sont principalement à mener par la partie japonaise avec objectif d'aider chaque DPEBA dans la phase du démarrage de la mise en œuvre des activités de sensibilisation.

**(2) Période d'activités de sensibilisation ;**

Débutées après la préparation d'activités de sensibilisation, ces activités seront continuées jusqu'à l'élaboration des guides. Il s'agit d'activités menées principalement par chaque DPEBA concernée.

**(3) Elaboration des guides ;**

Mettre en œuvre juste après l'achèvement des travaux de construction des forages. Ces activités visent à vérifier les résultats des composantes soft introduites et à aider chaque DPEBA pour établir un système de gestion des forages scolaires. Elles sont menées principalement par la partie japonaise.

Le contenu d'activités correspondant à chaque résultat attendu est mentionné dans les tableaux suivants.

Tableau 2.1 Activités pour consolider la conscience de « forage scolaire » (résultats 1))

<b>Problèmes actuels et résultats attendus</b>	
Problème actuel	Le « forage scolaire » devenant le « forage communautaire », l'utilisation par les enfants et les instituteurs de l'école en question est souvent empêchée.
Résultat attendu	Les habitants de proximité reconnaissent et comprennent que le forage construit dans le cadre du présent Projet est le « forage scolaire » et pratiquent l'utilisation du forage en donnant la priorité à l'utilisation de l'école.
<b>Contenu d'activités de la partie japonaise</b>	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>· DPEBA de 3 provinces (Bulkièmdé, Kouritenga et Boulgou)</li> <li>· Ecoles modèles de 3 sites (à raison d'un site par province)</li> </ul>
Méthode de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Préparation du « préavis » de construction du forage (pour expliquer l'objectif de construction du « forage scolaire » )</li> <li>② Préparation du « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire » (« la version sommaire » du guide établi par le « 3ème projet de construction d'écoles primaires »)</li> <li>③ Mise en œuvre des activités de sensibilisation d'essai sur les écoles modèles (un site par province)</li> <li>④ Demande aux DPEBA des provinces faisant l'objet du Projet de déployer les activités de sensibilisation</li> <li>⑤ Vérification par DPEBA des provinces concernées de la situation de mise en œuvre des activités de sensibilisation</li> </ol>
Période d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Période de préparation des activités de sensibilisation (1ère case de « Problèmes actuels et résultats attendus » ci-dessus)</li> <li>· Période d'activités de sensibilisation (2ème case de « Problèmes actuels et résultats attendus » ci-dessus)</li> </ul>
Ressources humaines pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Un consultant japonais</li> <li>· Un assistant technique</li> <li>· Un spécialiste en matière de vulgarisation de la langue locale (mossi)</li> </ul>
Résultats etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· « Préavis de construction du forage »</li> <li>· Version sommaire du « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire » (en français et en mossi)</li> </ul>
<b>Contenu d'activités de la partie burkinabaise</b>	
Bénéficiaires	Personnes concernées d'écoles primaires et habitants de proximité de 17 sites où les forages scolaires seront construits
Méthode de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Participation mutuelle aux activités de sensibilisation d'essai au niveau des écoles modèles.</li> <li>② Distribution/explication/instruction du « Préavis de construction du forage » et du « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire (version sommaire) » destinés aux maîtres, aux membres des Associations des Parents d'Elèves, des Associations des Mères d'Elèves, et aux assemblées communautaires etc.</li> <li>③ Contrôle des « règles d'utilisation du forage scolaire » établis par chaque école</li> <li>④ Vérification et confirmation par enquête de la conscience et le degré de compréhension des habitants sur le fait que le forage est « le forage scolaire »</li> <li>⑤ Visite de la situation réelle d'utilisation du forage scolaire et instruction sur le mode d'utilisation.</li> </ol>
Période d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Période d'activités de sensibilisation</li> </ul>
Ressources humaines pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Personnes en charge des activités de sensibilisation/inspecteurs des DPEBA de 3 provinces concernées.</li> <li>· Directeurs/instituteurs des écoles concernées</li> </ul>
Résultats etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· « Règles d'utilisation du forage scolaire » établis par chaque école</li> <li>· Résultat de l'enquête (y compris les résultats d'enquête sur les autres résultats obtenus)</li> <li>· « Rapport du résultat d'activités de sensibilisation » (établi et présenté par chaque DPEBA)</li> </ul>

Tableau 2.2 Activités pour établir le système de gestion et de maintenance des « forages scolaires »  
(Résultat 2))

<b>Problèmes actuels et résultats attendus</b>	
Problème actuel	L'organisation de la gestion et de la maintenance des « forages scolaires » est souvent moins bien structurée par rapport aux forages communautaires ordinaires et les fonds nécessaires à la réparation de pompe sont souvent absents.
Résultat attendu	Le « comité de gestion du forage scolaire » est créé au niveau de tous les sites des écoles où les forages seront construits et un fonds permettant (au moins 100.000 FCFA) la réparation est mis en réserve.
<b>Contenu d'activités de la partie japonaise</b>	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>· DPEBA de 3 provinces (Bulkiémdé, Kouritenga et Boulgou)</li> <li>· Ecoles modèles de 3 sites (à raison d'un site par province)</li> </ul>
Méthode de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Tirage supplémentaire du « Guide de gestion et de maintenance du forage scolaire » (environ 10 exemplaires pour chaque école)</li> <li>② Elaboration et tirage du « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire (version sommaire) » (100 à 200 exemplaires pour chaque école)</li> <li>③ Mise en œuvre des activités de sensibilisation d'essai au niveau des écoles modèles des 3 sites</li> <li>④ Demande aux DPEBA des provinces faisant l'objet du Projet de déployer les activités de sensibilisation</li> <li>⑤ Vérification par DPEBA des provinces concernées de la situation de mise en œuvre des activités de sensibilisation</li> </ol>
Période d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Période de préparation des activités de sensibilisation (1ère case de « Problèmes actuels et résultats attendus » ci-dessus)</li> <li>· Période d'activités de sensibilisation (2ème case de « Problèmes actuels et résultats attendus » ci-dessus)</li> </ul>
Ressources humaines pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Un consultant japonais</li> <li>· Un assistant technique</li> <li>· Un spécialiste en matière de vulgarisation de la langue locale (mossi)</li> </ul>
Résultats etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Version sommaire du « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire » (en français et en mossi)</li> <li>· (Même que le « résultat du point 1)»)</li> </ul>
<b>Contenu d'activités de la partie burkinabaise</b>	
Bénéficiaires	Ecoles primaires des 17 sites où les forages scolaires seront construits et habitants de proximité
Méthode de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Instructions et explication pour les maîtres, les membres des Associations des Parents d'Elèves et des Associations des Mères d'Elèves, et les assemblées communautaires etc.</li> <li>② Instructions et appui pour l'organisation du « comité de gestion du forage scolaire »</li> <li>③ Contrôle de l'état d'organisation du « comité de gestion du forage scolaire » et de la mise en réserve du fonds destiné aux réparations</li> </ol>
Période d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Période de préparation des activités de sensibilisation</li> </ul>
Ressources humaines pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Personnes en charge des activités de sensibilisation/inspecteurs des DPEBA de 3 provinces concernées.</li> <li>· Directeurs/instituteurs des écoles concernées</li> </ul>
Résultats etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· « Rapport du résultat d'activités de sensibilisation » (établi et présenté par chaque DPEBA) (même que les autres résultats)</li> </ul>

Tableau 2.3 Activités pour compléter à fond l'application de la manière d'utilisation des forages (Résultat 3))

<b>Problèmes actuels et résultats attendus</b>	
Problème actuel	Le volume de pompage de base fixé pour les forages scolaires du présent Projet étant inférieur à celui des forages communautaires ordinaires, il est possible qu'il y ait des forages scolaires dont le volume de pompage fixé est inférieur à la capacité de la pompe. Dans de tel cas, il y a des risques de tarissement de forage si on laisse le pompage sans contrôle.
Résultat attendu	Chaque école établit les « Règles d'utilisation du forage scolaire » en fonction des caractéristiques et les problématiques de son forage scolaire. On peut assurer ainsi l'utilisation durable des forages en faisant respecter strictement ces règles par les habitants de proximité.
<b>Contenu d'activités de la partie japonaise</b>	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DPEBA de 3 provinces (Bulkièmdé, Kouritenga et Boulgou)</li> <li>• Sites où le pompage sans contrôle va poser des problèmes (déterminés après l'essai de pompage et le contrôle de la qualité d'eau)</li> </ul>
Méthode de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Etablissement des « Avis sur la manière d'utilisation des forages » sur la base du résultat de l'essai de pompage (en français et en mossi)</li> <li>② Demande aux DPEBA des provinces concernées de distribuer les « Avis » ci-dessus</li> <li>③ Explication directe et avertissement sur la manière d'utilisation des forages des sites où la limitation de pompage s'impose.</li> </ol>
Période d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période/deuxième moitié d'activités de sensibilisation (après l'essai de pompage et le contrôle de la qualité d'eau)</li> <li>• Elaboration du guide</li> </ul>
Ressources humaines pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un consultant japonais</li> <li>• Un assistant technique</li> <li>• Un spécialiste en matière de vulgarisation de la langue locale (mossi)</li> </ul>
Résultats etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Avis sur le mode d'utilisation des forages » sur la base du résultat de l'essai de pompage (en français et en mossi)</li> </ul>
<b>Contenu d'activités de la partie burkinabaise</b>	
Bénéficiaires	Ecoles primaires des 17 sites où les forages scolaires seront construits et habitants de proximité
Méthode de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Distribution et explication des « Avis sur la manière d'utilisation des forages » à chaque école</li> <li>② Organisation d'une réunion communautaire aux sites où les problèmes sont importants.</li> <li>③ Contrôle de l'établissement et de la révision des « Règles d'utilisation du forage scolaire » sur la base des « Avis sur la manière d'utilisation des forages »</li> <li>④ Contrôle de l'état d'utilisation des forages et instruction sur la manière d'utilisation</li> </ol>
Période d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période d'activités de sensibilisation</li> </ul>
Ressources humaines pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes en charge des activités de sensibilisation/inspecteurs des DPEBA de 3 provinces concernées.</li> </ul>
Résultats etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Rapport du résultat d'activités de sensibilisation » (établi et présenté par chaque DPEBA) (même que les autres résultats)</li> </ul>

Tableau 2.4 Activités pour achever l'établissement du système de gestion et de maintenance des forages scolaires des DPEBA (Résultat 4))

<b>Problèmes actuels et résultats attendus</b>	
Problème actuel	Même si les DPEBA de chaque province reconnaissent l'importance de « l'alimentation en eau scolaire », leur rôle à jouer n'étant pas déterminé clairement, les problèmes suivants sont constatés. <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation en alimentation en eau concrète au niveau de chaque école n'est pas suffisamment saisie.</li> <li>• Les points de gestion des « forages scolaires » ne sont pas clarifiés.</li> </ul>
Résultat attendu	① Les DPEBA de chaque province dispose d'une « personne en charge de gestion des forages scolaires ». ② Le rôle et le contenu des points à gérer de la personne en charge ci-dessus sont clarifiés.
<b>Contenu d'activités de la partie japonaise</b>	
Bénéficiaires	• DPEBA de 3 provinces (Bulkièmdé, Kouritenga et Boulgou)
Méthode de mise en œuvre Période d'exécution	1) Exprimer la demande d'affectation d'une personne en charge de gestion des « forages scolaires » au sein de la DPEBA pendant la période de préparation des activités de sensibilisation et échanger les opinions sur les activités de gestion éventuellement nécessaires. 2) Améliorer le degré de compréhension et de responsabilité des DPEBA envers les « forages scolaires » en laissant prendre l'initiative des activités de la présente composante soit par les DPEBA des provinces concernées. 3) Vérification de la désignation de la « personne en charge de gestion des forages scolaires » 4) Etablissement et distribution de « Guide de gestion du forage scolaire destiné au gestionnaire » (en français)
Période d'exécution	• Période de préparation des activités de sensibilisation (1ère case de « Problèmes actuels et résultats attendus » ci-dessus) • Elaboration du guide (2ème case de « Problèmes actuels et résultats attendus » ci-dessus)
Ressources humaines pour la mise en œuvre	• Un consultant japonais • Un assistant technique
Résultats etc.	• « Guide de gestion du forage scolaire destiné au gestionnaire » (en français)
<b>Contenu d'activités de la partie burkinabaise</b>	
Bénéficiaires	DPEBA de 3 provinces
Méthode de mise en œuvre	① Mise en œuvre en prenant l'initiative des « activités de sensibilisation » et de l'«enquête pour la vérification des résultats » ② Désignation d'une « personne en charge de gestion des forages scolaires » par le directeur de chaque DPEBA ③ Echange d'opinions et discussion sur le « Guide de gestion du forage scolaire destiné au gestionnaire » avec le consultant japonais.
Période d'exécution	• Période de préparation des activités de sensibilisation ~ Période d'activités de sensibilisation ~ Elaboration du guide
Ressources humaines pour la mise en œuvre	• Directeur/ personne en charge de gestion des forages scolaires des DPEBA de 3 provinces concernées
Résultats etc.	• Désignation de « personne en charge de gestion des forages scolaires »

## **6. Mode d'approvisionnement des ressources humaines pour la mise en œuvre des composantes soft**

Les composantes soft seront mises en œuvre sous l'initiative des DPEBA/MEBA de la partie burkinabaise avec appui d'un consultant japonais (qui sera en même temps le superviseur des travaux de construction des forages) étant donné des spécificités suivantes. Toutefois, le consultant japonais s'appuiera sur l'assistance d'un spécialiste en matière de vulgarisation de la langue locale (mossi) et d'un assistant.

- (1) Les composantes soft relatives à la gestion et à la maintenance des forages scolaires ont été mises en œuvre en succès dans le cadre du « 3<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires » sous l'initiative des DPEBA des provinces concernées.
- (2) Les DPEBA des provinces bénéficiaires du présent « 4<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires » disposant de « personne en charge des activités de sensibilisation », on peut penser qu'elles sont capables de mettre en œuvre les activités de sensibilisation de même niveau que le projet précédent si le contenu d'activités concret est clarifié grâce à l'assistance de la partie japonaise.
- (3) L'utilisation du « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire » élaboré dans le cadre des composantes soft du projet précédent étant planifiée, l'intervention importante des ressources humaines locales (le consultant pour les activités de sensibilisation relatives aux forages) n'est pas nécessaire.
- (4) Le volume de pompage de base fixé pour les « forages scolaires » du présent Projet étant inférieur à celui des forages communautaires ordinaires, il est possible qu'il y ait des forages scolaires dont le volume de pompage fixé est inférieur à la capacité de la pompe. Par conséquent, l'utilisation ainsi que la gestion et la maintenance des forages devront tenir compte des caractéristiques hydrauliques de chaque forage. Pour ce faire, le lien entre les composantes soft et le résultat de la construction des forages ayant une importance primordiale, le superviseur des travaux de construction des forages (le consultant japonais) devra participer étroitement aux composantes soft.

En tenant compte des points ci-dessus, la méthode d'approvisionnement des ressources humaines pour la mise en œuvre des composantes soft est planifiée comme suit.

Tableau 3 Méthode d'approvisionnement des ressources humaines pour la mise en œuvre

Ressources humaines pour la mise en œuvre	Mode d'approvisionnement
<p><b>Consultant japonais (1 personne)</b></p>	<p><b>Le consultant en charge de la supervision des travaux de construction des forages</b> du « 4<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires » devra cumuler les deux fonctions par des raisons suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Un ingénieur connaissant par cœur les caractéristiques de 17 forages à construire est indispensable pour la détermination des modes d'utilisation correspondant aux caractéristiques de chaque forage lors de l'élaboration des documents tels que les « Avis sur la manière d'utilisation des forages ».</li> <li>· Les activités seront menées sur la base des composantes soft du « 3<sup>ème</sup> projet de construction d'écoles primaires ». Par conséquent, la personne qui a l'expérience des activités de la composante soft et la connaissance des guides établis dans le cadre du projet précédent est souhaitable pour atteindre les objectifs fixés par la présente composante soft.</li> <li>· La présente composante soft devant être mise en œuvre juste avant/pendant/après les travaux de construction des forages, le fait de cumuler les deux fonctions est possible et rationnel.</li> <li>· En faisant cumuler cette fonction par le consultant en charge de la supervision des travaux, on peut économiser le coût du projet (surtout le frais de déplacement en avion).</li> </ul>
<p><b>Personnel local 1 (1 personne)</b></p>	<p>Les documents tels que le « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire (version sommaire) » devant être rédigés en français et en langue locale (mossi), <b>un spécialiste du domaine de l'alphabétisation en mossi sera employé directement</b> pour les travaux de traduction etc.</p>
<p><b>Personnel local 2 (1 personne)</b></p>	<p>Un assistant remplissant les conditions suivantes sera <b>employé directement</b> afin d'assister les activités du consultant japonais et des DPEBA de chaque province.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Avoir une expérience des activités de sensibilisation relative à la gestion et à la maintenance des « forages scolaires »</li> <li>· Capable de communiquer en anglais et en mossi.</li> </ul> <p>L'assistant devra assurer principalement les services suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Travaux d'assistance tels que la traduction du consultant japonais</li> <li>· Saisie de la situation des activités de gestion et d'instruction des DPEBA de chaque province qui sont les principaux organismes d'exécution et rassemblement des résultats d'activités.</li> </ul>

## **7. Calendrier d'exécution des composantes soft**

Le graphique de la page suivante montre le calendrier d'exécution des composantes soft.

Les points examinés lors de la planification de ce calendrier sont les suivants.

### **(1) Période de mise en œuvre de la préparation des activités de sensibilisation ;**

La période de mise en œuvre de la préparation d'activités de sensibilisation sera plus d'un mois avant le démarrage des travaux de construction des forages étant donné que la construction des forages (au moins l'installation des pompes) est préférable de réaliser après la création des « comités de gestion du forage scolaire » et surtout après la confirmation de la perception et de la mise en réserve du « fonds pour réparation de forage ».

### **(2) Période de mise en œuvre des activités de sensibilisation ;**

Les activités de sensibilisation des DPEBA de chaque province seront divisées comme suit par des raisons similaires.

1. Première période (période jusqu'au démarrage des travaux de construction des forages dans chaque site) ;

Distribuer et expliquer le « Préavis de construction du forage », le « guide de gestion et de maintenance du forage scolaire » et la version sommaire de ce dernier aux écoles bénéficiaires afin d'instruire la création du « comité de gestion du forage scolaire » et de débiter la perception et la mise en réserve du « fonds pour réparation de forage » avant de démarrer les travaux de construction de forage (au moins avant l'installation de la pompe).

2. Deuxième période (période jusqu'à l'installation de la pompe au niveau de chaque site);

Examiner et contrôler la situation de la structuration du « comité de gestion du forage scolaire », de la perception et de la mise en réserve du « fonds pour réparation de forage » et de l'établissement/mise en vigueur des « règles d'utilisation du forage scolaire ». Et encadrer les sites où il y a des problèmes.

3. Période finale (après l'installation de la pompe et jusqu'à l'élaboration des guides);

Examiner et contrôler la situation d'utilisation de chaque forage et instruire les sites présentant des problèmes.

### **(3) Période d'élaboration des guides ;**

Il est préférable de laisser certains temps après le début d'utilisation de forage. Or, le consultant japonais en charge des composantes soft cumulant à la fois la fonction de superviseur des travaux de construction des forages (par la raison d'économie de frais de voyage) et les résultats des composantes

soft pouvant être examinés et saisis après la construction des forages, l'élaboration des guides sera effectuée juste après l'inspection d'achèvement des travaux de construction des forages.

Tableau 4 Calendrier d'exécution des composantes soft

Année	2009	2010				
Mois	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai
Ordre	1	2	3	4	5	6
Activités de la partie japonaise	Préparation des activités de sensibilisation		Appui aux activités de sensibilisation			Rédaction de guides ▼ Rapport d'achèvement
Activités de la partie burkinabé	1 <sup>ère</sup> période			2 <sup>ème</sup> Période		Période finale
<b>【Référence】</b> Calendrier de construction de forages	Choix de points de forage	Construction de forages		Ouvrage connexes		Inspection Installation de pompes

Tableau 5 Homme-mois des ressources humaines d'exécution

Ressources humaines d'exécution	Période d'exécution			Total
	Préparation des activités de sensibilisation	Activités de sensibilisation	Elaboration de guides	
Consultant japonais	0,40	0,10	0,50	1,00H/M
Personnel local 1	0,13	-	0,10	0,23H/M
Personnel local 2	0,30	0,47	0,40	1,17H/M

## 8. Résultats des composantes soft

Les résultats à établir dans le cadre des composantes soft sont les suivant.

Tableau 6 Résultats des composantes soft

Partie	Résultats
Etablissement par la partie japonaise	① « Préavis de construction du forage » (en français) ② « Guide sommaire de gestion et de maintenance du forage scolaire » (en français et en mossi) ③ « Notes de l'utilisation du forage scolaire » (en français et en mossi) ④ « Guide de gestion du forage scolaire destiné au gestionnaire » (en français)
Etablissement par la partie burkinabé	⑤ « Règles d'utilisation du forage scolaire » (élaboré par chaque comité de gestion du forage) ⑥ Résultat des enquêtes (Exécution et récupération par chaque DPEBA) ⑦ « Rapport de résultats des activités de sensibilisation relative au forage scolaire » (établi par chaque DPEBA)

## 9. Mesures en charge de la partie burkinabaise

La prise d'initiative active de la part des organismes d'exécution, des personnes concernées des écoles bénéficiaires ainsi que des habitants de proximité est indispensable pour la mise en œuvre des composantes soft. Le tableau suivant montre le contenu concret des mesures en charge par la partie burkinabaise.

Tableau 8 Mesures à prendre par les organismes d'exécution de la partie burkinabaise dans le cadre de la présente composante soft

Organismes de la partie burkinabaise	Travaux en charge de la partie burkinabaise	Possibilité d'exécution/contraintes	Mesures nécessaires à prendre
Direction des Etude et de la Planification/Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DEP/MEBA)	Assister les activités de la partie japonaise et accorder les facilités nécessaires <ul style="list-style-type: none"> <li>· Information préalable aux DPEBA</li> <li>· Accompagnement lors de la visite des DPEBA</li> <li>· Rassemblement des résultats des activités menées par les DPEBA</li> </ul>	En principe, il n'y a pas de problème pour l'exécution des travaux requis, mais il est possible d'avoir des retards lors de la collecte des résultats etc. par les DPEBA de chaque province.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Assistance pour la communication entre la DEP et les DPEBA par le personnel assistant de la partie japonaise.</li> </ul>
Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA)	Mener des activités d'instruction suivantes destinées aux écoles bénéficiaires; <ul style="list-style-type: none"> <li>· Activités de sensibilisation</li> <li>· Etude de vérification des résultats</li> <li>· Instructions pour la gestion durable des forages</li> </ul>	Même si le système d'activités de sensibilisation est en principe structuré, une assistance sur le contenu concret d'activités est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Investissement dans le cadre de la présente composante soft.</li> </ul>
Personnes concernées des écoles bénéficiant de la construction des forages	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Création du comité de gestion du forage</li> <li>· Perception/cotisation du fonds pour la réparation du forage</li> <li>· Mise en place des règlements d'utilisation de forage.</li> </ul>	Le degré de conscience des habitants pour aider et développer l'école étant bien élevé, la possibilité de mise en œuvre existe suffisamment. Toutefois, il est nécessaire de leurs montrer le contenu concret des activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mise en œuvre des activités de sensibilisation par les DPEBA.</li> <li>· Contrôle continu par les DPEBA.</li> </ul>
Habitants de proximité des sites de construction des forages	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Respect par les habitants pour les « forages scolaires ».</li> <li>· Paiement des frais d'utilisation par les usagers des forages</li> <li>· Respect vigoureux des règlements d'utilisation de forage.</li> </ul>	Même si la plupart des habitants respectent les règlements ci-gauches, il est possible qu'une partie d'habitants risque de causer les problèmes suivants. Utiliser les forages scolaires « à leur gré (en prenant la priorité) » en n'ayant pas d'un forage communautaire à proximité. Il est possible d'avoir des habitants qui ne paient pas les frais d'utilisation de forage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Distribution de la version sommaire du guide.</li> <li>· Organisation de l'assemblée des habitants par DPEBA/comité de gestion de forage</li> <li>· Contrôle/instruction continu par les DPEBA</li> </ul>



## 6. Liste des documents de référence et des documents collectés

No	Nom	Nature		Publier par	Publication
A-1	Carte educative du Burkina Faso	Cadre	Copie	MEBA/DEP	2005
A-2	PDDEB 2008-2010 Rapport	Livre	Copie	MEBA	2007
A-3	System de gestion MEBA	Papier	Copie	MEBA	2008
A-4	Un formulaire d'inscription du contribuable	Papier	originale	MEF	2008
A-5	PDDEB Construction graphiques	Livre	Copie	MEBA	2005
A-6	USAID Floor plan	Livre	Copie	USAID	
A-7	brochure USAID	Papier	originale	USAID	2007
A-8	Plan du ministère des ressources aquatique ~2005	Livre	Copie		2006
A-9	AfD Un plan de la provision de l'eau scolaire	Livre	Copie	AfD	2005
A-10	PRSP Statistiques	Livre	Copie	MEF	
A-11	Les sciences dures qui enseignent des matières	Livre	Copie	MEBA DDEB	2005
A-12	Statistiques de l'éducation index 2006/07	Livre	Copie	MEBA	2007
A-13	Juridiction 45provinsec 20Prioritaires	Livre	Copie	MEBA	
A-14	Listes de Une exemption de procédure de la taxation	Livre	Copie	MEF	1998
A-15	Une exemption de taxation Provision du gouvernement Notification au sujet de la méthode de l'application	Livre	Copie	MEF	1998
A-16	Une exemption de taxation Provision du gouvernement La méthode de la mise en application de l'exemption de rapport de la taxation	Livre	Copie	MEF	1998
A-17	ENEP programme scolaire	Livre	Copie	MEBA	
A-18	Cadre 4 provinces	Cadre	originale	ICB	
K-1	Presentation de NAKINGTAORE brochure	Livre	Copie	Entreprise NAKINGTAORE	
K-2	MEMO DE L'intreprise brochure	Livre	Copie	Entreprise de Construction Woumtaba	
K-3	Referrence brochure	Livre	Copie	TECHNOVA	
K-4	Presentation de L'intreprise (brochure)	Livre	Copie	E.BELL.BA	
K-5	Refereces Techniques (brochure	Livre	Copie	GRETECH	6-2008
K-6	PROPOSITION TECHNIQUE	Livre	Copie	GRETECH	

K-7	MEMO(brochure)	Livre	Copie	MEMO	
k-8	PRESENTATION DE L'AGENCE AGEM-DEVELOPPEMENT	Livre	Copie	AGEM	
K-9	CONTRAT	Livre	Copie	Ministere des Enseignement secondaire, Superieur et de la Recherche scientifique	5-2001
K-10	MARCHE	Livre	Copie	Ministere des Enseignement secondaire, Superieur et de la Recherche scientifique	3-2003
K-11	CONVENTION SPECIFIQUE DE MATITRISE D'OUVRAGE DELEGEUEE 01/2004/PCT ENTRE MEBAet L'Agence FASO BAARA	Livre	Copie		
K-12	RAPPORT DE MISSION DE SUPERVISION DES CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE SCOLAIRES BID III	Livre	Copie	Ministere des Enseignement secondaire, Superieur et de la Recherche scientifique	3-2007
K-13	DEVIS DESCRIPTIF ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUE PARTICULIERES PDDEB	Livre	Copie	MEBA	
K-14	DEVIS DESCRIPTIF ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUE PARTICULIERES DANS LE CADRE DU CAST-FSDS GESTION 2008 2008年CAST-FSDS	Livre	Copie	MEBA	
K-15	SEMINAIRE POUR LES INTERVENANTS DANS LA CONSTRUCTION ET L'AMENAGEMENT AU BURKINAFASO	Livre	Copie	CICAD	2004